

Paru dans

# Le Point Montpellier

10 octobre 2019

## Sylvie Cholet

Avocate au barreau de Montpellier – Sélinsky Avocats



© JM Barcelin

Après un double cursus en droit européen et international et droit des affaires à Paris V, Sylvie Cholet s'est rapidement spécialisée en droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation. Au terme de 15 années aux côtés de Véronique Sélinsky, son mentor, c'est tout naturellement qu'elle a repris la tête du cabinet en janvier 2019.

### Dans quel domaine intervenez-vous ?

Le droit économique est un domaine hyperspécialisé mais qui recouvre de nombreuses réalités : dossiers de pratiques anticoncurrentielles en demande ou en défense, analyse des risques juridiques, rédaction de contrats d'affaires, gestion des relations commerciales entre fournisseurs, distributeurs et avec les consommateurs, mise en place de réseaux de distribution, etc. J'apporte aux entreprises des réponses sur-mesure à des questionnements souvent complexes. Le but final étant de les aider à sécuriser leurs pratiques et à être plus fortes face à la concurrence.

### Quelles qualités requiert le droit de la concurrence ?

Des expériences passées au sein de directions juridiques m'ont appris à connaître le monde de l'entreprise. Nous mettons notre savoir-faire au profit de groupes internationaux, ETI et PME dans des secteurs aussi variés que le luxe, le textile, les travaux publics, l'énergie, l'insémination animale, la normalisation, la certification etc. Je dois donc avoir une connaissance parfaite de ces secteurs afin d'appliquer le droit selon leurs spécificités. Expertise, curiosité, esprit d'analyse, rigueur et adaptabilité constituent ainsi l'ADN du cabinet.

### Comment envisagez-vous l'avenir du cabinet ?

Les axes d'évolution sont multiples. Forte de compétences en matière de protection des données personnelles, je propose désormais une offre de mise en conformité de site de vente en ligne. Ayant à cœur de maintenir un service de qualité, je souhaite par ailleurs développer mes alliances avec des partenaires – avocats, économistes, experts... - afin de fournir une plus large diversité d'expertises et de prestations. J'entends également développer mon offre de formation à destination des entreprises et poursuivre des liens étroits avec l'Université pour partager ma passion.

[www.selinsky-avocats.com](http://www.selinsky-avocats.com)

06 43 20 05 28 / [scholet@selinsky-avocats.com](mailto:scholet@selinsky-avocats.com)